



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 10 novembre 2021

LA RECTRICE CONDAMNE L'AGRESSION D'UN ENSEIGNANT AU COLLÈGE MILLE ROCHES À SAINT-ANDRÉ

Mardi 9 novembre, un enseignant du collège Mille Roches à Saint-André a été giflé par une élève qui avait quitté la salle de classe avec un camarade pendant son cours, suite à l'exclusion d'un autre élève. Revenue avec son camarade à la fin du cours, dans une attitude menaçante envers l'enseignant, l'élève a réussi à le gifler, malgré l'interposition d'un autre élève de la classe.

Le chef d'établissement, immédiatement prévenu, a pris en main la situation et a assisté l'enseignant. Celui-ci est actuellement accompagné et bénéficie de la protection fonctionnelle.

Conformément à la politique de fermeté suivie par l'éducation nationale dans ces circonstances, un dépôt de plainte a été rapidement effectué.

L'élève a été remise à ses parents. Elle fait l'objet d'une mesure d'interdiction d'accès à l'établissement à titre conservatoire et s'expose à de lourdes sanctions disciplinaires. Un conseil de discipline va être convoqué.

Suite à la plainte de l'enseignant, cette élève a été convoquée ce matin au commissariat de Saint-André où elle fait l'objet d'une garde à vue.

La rectrice de région académique, Chantal Manès-Bonnisseau, condamne avec la plus grande fermeté cet acte isolé et assure l'enseignant, ainsi que l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement, de son soutien plein et entier.

L'académie de La Réunion réaffirme sa solidarité envers tous ses enseignants. Aucune menace ou agression, physique ou verbale, à leur encontre ne peut être tolérée.

Contact presse
Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9